Journal des Sections Syndicales de Cataroux

Décembre 2013

Edito

MON SALAIRE POUR VIVRE, C'EST CAPITAL !!!!

Même si la traditionnelle distribution de dividendes aux actionnaires n'aura lieu qu'au printemps prochain, Michelin semble leur préparer encore un joli pactole.

La première réunion sur les thèmes Intéressement / Participation ne laisse rien présager de bon .

La direction semble vouloir revoir certains critères qui risque de ne pas être atteignable. De plus, elle veut incorporer un nouveau critère basé sur l'absentéisme car d'après elle, Michelin France serait montré du doigt pour son taux d'absentéisme trop élevé. L'entreprise doit préciser quels seront les types d'absences qui seront prises en compte pour ce critère. D'ores et déjà la grève en fera partie. Il y a fort à parier que l'entreprise veut redistribuer de moins en moins d'intéressement et de participation. Mais comme chacun le sait, ses dispositifs sont aléatoires et la direction peut les remettre en cause à tout moment. Le sujet le plus important qui doit nous préoccuper constamment c'est nos salaires. Ceci sont à la traîne depuis trop longtemps. C'est la préoccupation de la CGT toute entière qui a lancée une campagne sur le pouvoir d'achat . La dernière enquête de l'INSEE montre que les salaires en 2011 font du surplace(+0,2% déduction faite de l'inflation). Le SMIC horaire diminue même de 0,3% . Toutefois l'austérité n'est pas pour tout le monde, les rémunérations des patrons des cent vingt plus grandes sociétés cotées en bourse ont cru de 2,4% l'an passé. En moyenne ces dirigeants ont encaissé chacun 2,84 millions d'euros, 13 d'entre eux ont empoché 4 ,7 millions d'euros soit 240 SMIC. Michelin fait évidement parti des 13 avec 1,milliard 571 millions d'euros pour 2012 donc il a les moyens de satisfaire notre revendication de +350 euros par mois .

C'EST POURQUOI, LA CGT MICHELIN APPELLE L'ENSEMBLE DES SALARIES A SE MOBILISER ET À PARTICIPER AU RASSEMBLEMENT :

PORTE DE LA RODADE LE 11 DECEMBRE A 10 H 00 .

ARRÊTS DE TRAVAIL, GRÈVE
Équipes A et 2 /4 à 10h
Équipes B et C en fin d'équipe

Jacques CHAMBON

Joyeux Noël et Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

SOMMAIRE

P. 1.....Edito
P.2.....Allées de circulation, Quel trafic !
.....Hyper sécurité = danger
.....Deux poids, deux mesures
P.3 ..PPI, PPC, salaires
.....Une fois n'est pas coutume !
.....Question mensuelle sur les salaires
P.4 Quelle ambiance !
....Rien ne remplace un emploi
.Bulletin d'adhésion

Allées de circulation, quel trafic !

Nous avions déjà évoqués le fait que des travaux entraînant des modifications des conditions de travail avaient été réalisés sans concertation et sans consultation du personnel et de ses représentants. Il faut croire que l'encadrement a été insensible à nos différentes réprimandes et contestations car il continue à faire comme si nous n'existions pas et cela au mépris de la réglementation en vigueur et du moindre respect du aux salariés concernés. À croire que certaines de ses personnes veulent voir ou revoir leurs noms dans un de nos tracts !

Le dernier mauvais exemple en date est le cas des allées de circulation au service O où les voies de passage des engins de manutention ont été volontairement réduites pour élargir celles réservées aux piétons.

Devant la désapprobation des conducteurs de CEF et pour connaître les grandes lignes de leur nouveau plan de circulation, les représentants CGT au CHSCT ont été obligés de demander une réunion extraordinaire en s'appuyant sur un article du code de travail.

Cette réunion a eu lieu le 19 novembre et à part la priorité donnée à la sécurité des piétons (rien à voir avec les coefficients ou avec l'épaisseur des dossiers qu'ils ont sous le bras) nous n'avons pas obtenu beaucoup plus de précisions et nous avons compris que les personnes qui planchaient sur ce dossier font beaucoup dans l'improvisation vu le nombre de problèmes rencontrés.

L'annonce du démontage de certaines machines pour améliorer la fluidité du trafic ne nous surprendrait guère, on les sait capable de tout !

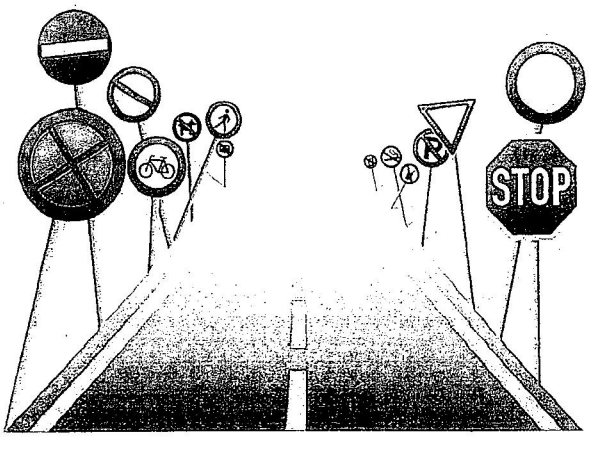

HYPER SÉCURITÉ = DANGER

La direction qui veut se faire passer pour le champion de la sécurité au point de mettre en place un contrôle des sacs à l'entrée du site pour lutter contre l'introduction de produits illicites est moins « regardante » sur la sécurité des piétons. En effet combien de fois les élus CGT ont du intervenir pour que des véhicules d'entreprises extérieurs garés sur des trottoirs soient déplacés. Nous formulons une idée de progrès pour que santé et sécurité soient respectées sur le site : c'est tout simplement le respect du code du travail et du code de la route. Et pas besoin pour faire appliquer un règlement intérieur illégal qu'un missionnaire ou mercenaire du service EP se déguise en policier ou pire en pompier comme celui qui a agressé au gaz lacrymogène les salariés en lutte le 26 juin devant la porte des Carmes. Ce que craint le plus la direction c'est assurément la colère des salarié(e)s mais cela ne justifie pas la répression et l'atteinte aux libertés individuelles. Mais les lois de la république ne s'appliquent peut-être pas sur un site Michelin ?

DEUX POIDS DEUX MESURES

Les patrons peuvent casser les portiques sur les autoroutes sans être inquiétés ni par la justice ni par l'état. Par contre les salariés qui défendent leurs emplois et leurs salaires sont traînés en justice pour avoir cassé une chaise pour s'être exprimer sur leurs conditions de travail dans leurs entreprises, il y a vraiment une justice à deux vitesses dans notre pays c'est inacceptable !

PPC, PPI, salaires...

Les négociations de salaire chez Michelin ont lieu pendant le mois de décembre, mais les propositions que Michelin mets sur la table depuis plusieurs années sont inacceptables.

Des augmentations générales de salaires qui ne sont loin d'atteindre le niveau du coût de la vie, dans une entreprise comme la nôtre qui depuis une décennie, et cela malgré la crise, bats tous les records de bénéfices et de dividendes versés aux actionnaires.

La direction explique que dans un même temps, ils mettent en place des primes appelées PPC et PPI (primes de performance collective) et (primes de performance individuelle) .

Ces primes sont des rémunérations aléatoires, dont l'obtention est soumise à des efforts supplémentaires et parfois inateignable de la part des salariés. Depuis des années, il nous est demandé de faire des efforts pour faire des gains de productivité et des économies.

Il est tout à fait légitime que nous réclamions notre part du gâteau c'est pourquoi il nous faut refuser ces primes, et **demander des augmentations de salaires.** C'est le seul moyen d'améliorer notre pouvoir d'achat et notre niveau de vie.

Nous appelons à faire pression sur la direction Michelin de toutes les façons possibles pour faire entendre nos revendications : **tous dans l'action le 11 décembre, porte de la Rodade à Cataroux.**

UNE FOIS N'EST PAS COUTUME !

Seul le site de Cataroux n'était pas doté d'une restauration pour le personnel posté, depuis le début octobre, cela n'est plus vrai. Un service de plateau repas est opérationnel à MAT/RM et au service O, le service Z étant le premier service à l'avoir testé. D'un prix raisonnable et d'une qualité acceptable, pour ce type de repas, le personnel a bien accueilli cette mesure, plusieurs fois abordé en réunion mensuelle par la CGT.

Si SP a répondu favorablement, c'est qu'après l'ouverture du restaurant d'entreprise au stade, il pesait quand même une certaine discrimination entre le personnel posté et ceux en deux fois. Une réelle différence de traitement et pour le cas de "traiteur", s'était glissée dans ce qui est aujourd'hui le leitmotiv de la maison "avancer ensemble".

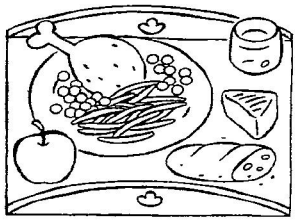

Nous pouvons nous réjouir de cette décision, qui pour une fois va dans le bon sens de la qualité de vie au travail. Tout en nous laissant la possibilité de choisir son voisin de table, car pour ce qui est de « déjeuner ensemble » vu le comportement de certaines maîtrises (Arnaud et sa bande à MAT/RM, Etaix et son gang à Z) cela serai pour le coup une soupe à la grimace.

QUESTION MENSUELLE DE NOVEMBRE SUR LES SALAIRES ...

Afin d'anticiper et de préparer les négociations annuelles obligatoires les salariés(es) du site de Cataroux réclament avec leurs élus et mandatés CGT augmentation de salaire d'au moins 500 euros/mois et ceci dès la paye de janvier pour permettre le rattrapage et le maintien d'un pouvoir d'achat minimum et faire face aux différentes charges et taxes qui vont retomber immanquablement sur les pauvres consommateurs que nous sommes.
La non prise en compte de cette demande capitale et prépondérante pour le bien-être au travail des salariés(es) serait non seulement un acte manqué de reconnaissance des efforts fournis mais aussi la non prise en compte d'une situation à risque d'explosion sociale que même les oreilles électroniques et les tables d'écoutes les plus sophistiquées n'auront pas détectée.

R- La politique salariale 2014 va être négociée lors des NAO, qui vont se tenir dans les semaines prochaines

En clair, la réponse de la direction : "dites nous de quoi vous avez besoin, nous vous expliquerons comment vous en passer".

Quelle ambiance !

A la lecture du dernier numéro de « Bib News » d'octobre 2013 page 5, un petit article nous informe que les résultats du questionnaire de l'enquête « avancer ensemble » vont être étudiés pour faire progresser notre qualité de vie au travail.

Nous pourrions pousser un « ouf » de soulagement et nous dire qu'il était temps que la direction s'en préoccupe. Avec la mise en place d'un nouveau mode de management développant tous les devoirs des salarié(e)s en oubliant leurs droits imposant des « règles non négociables », des tableaux de suivi heure par heure, des restrictions diverses de libertés auquels il faut rajouter le port des gilets jaunes ou oranges. Nous avons de plus en plus l'impression de vivre dans un centre de rétention « type Guantanamo » !

Mais malheureusement nous avons toutes les raisons de douter des actions qui vont être mises en place après étude de l'enquête citée plus haut. En effet, celles-ci seront toujours dictées et menées dans le but d'obtenir une plus grande productivité des salarié(e)s toutes catégories confondues et ceci afin de satisfaire les exigences financières des très gros actionnaires tels que les fonds de pension anglo-saxons.

Contre cette ambiance détériorée mais décidée et voulue par une nouvelle maitrise mise en place dernièrement et qui fait du zèle à Z, le personnel du bât Z35 a exprimé sa colère par une délégation conjointe, à l'équipe A et l'équipe B auprès de la direction du service MAT/SM le 25/11/2013. C'est assurément la méthode la plus sûre pour voir améliorer la qualité de vie au travail. Un débrayage le lendemain 26 pour participer à la lutte pour la défense de notre retraite l'a d'ailleurs validé.

En attendant les réponses de la direction aux problèmes évoqués et qui sont communs à tous les ateliers la question posée par les élus CGT est : « maintenant à qui le tour de dénoncer ce sentiment d'exploitation et de manque de respect ? ».

Rien ne remplace un emploi

L'arrêt de la fabrication de pneus poids lourd de Joué les Tours aura des conséquences au-delà du seul site. Sur le besoin d'emploi bien sur, mais également sur les autres sites Michelin.
Sur Clermont ce seront 250 emplois qui ne seront pas créés puisque réservé aux mutations de salariés de Joué les Tours.
C'est donc bien une catastrophe humaine et aucune mesure sociale « d'accompagnement » ne remplacera l'emploi perdu.
Il n'y a donc pas à se réjouir des mesures sociales qui vont se mettre en œuvre à Tours. Il n'y a rien d'historique comme certains l'affirment.

la cgt

Bulletin d'adhésion

Je me syndique

Nom - Prénom .....

Adresse .....

.....

Service - Usine .....

Bulletin à remettre à un militant CGT de votre connaissance ou envoyer à Syndicat CGT Michelin
Place de la liberté - Maison du Peuple - 63000 Clermont-Ferrand